



DÉCLARATION CAPA PSY E.N. DU 22 janvier 2019

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPA,

Cette première CAPA de l'année 2019 suit de près les élections professionnelles.

Malgré les difficultés organisationnelles et les problèmes techniques, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU sortent renforcés de ces élections. Une majorité des collègues nous a accordé sa confiance et a validé les positions portées par nos deux syndicats.

Avec un taux de participation national de 71,3%, la FSU, avec 51,48 % des voix, confirme sa place de 1^{ère} fédération syndicale dans le corps des psychologues de l'Éducation nationale et devient majoritaire dans 27 académies.

Dans notre académie, avec un taux de participation de 76,53%, la FSU recueille 56,81% des voix, soit une large majorité.

Ces résultats traduisent très clairement la confiance que les personnels nous accordent et forts de cette confiance, nous continuerons de représenter, d'informer les collègues, et de faire respecter les droits individuels et collectifs et ce dans le respect des champs d'exercice, premier degré et second degré.

En choisissant de voter en grand nombre, les psychologues ont également montré leur attachement au paritarisme, alors que ce dernier est menacé par les projets gouvernementaux de réforme de la fonction publique. Le gouvernement s'attaque aux droits des personnels et à une certaine conception du service public qui n'est pas celle d'un service public de qualité qui permet de combattre les inégalités sociales, scolaires et de territoire au service d'une société plus juste.

Un an après la création du nouveau corps, le bilan global reste insatisfaisant. De nombreuses questions restent en suspens et en tout premier lieu celle du recrutement insuffisant en 2019 pour compenser les départs en retraite et les postes vacants. De manière globale, le nombre de places aux concours de recrutement des PsyEN a baissé de 48 en 2018 et de 82 en 2019, ce qui équivaut à une diminution de presque 40 %. C'est la spécialité EDO qui paie le plus lourd tribut puisqu'en 2019, seulement 75 psy EN EDO seront recrutés.

Quel signal du ministère pour l'avenir de la psychologie à l'École ! Quelle continuité dans l'action des RASED déjà mise à mal si le corps unique est amputé des psy EN EDO ? Quelle ambition pour le service public d'orientation de l'éducation nationale au moment où les régions font leur entrée dans les établissements ?

Quel avenir pour les psy EN EDO ? Nous exigeons le respect des missions des psychologues EDO bafouées par le Plan Étudiant, la régionalisation de l'orientation et la nouvelle commande qui leur est faite de former les professeurs principaux notamment à l'entretien.

Cette compétence ne s'acquiert pas en une journée ! Et c'est avec un sentiment de mépris de notre qualification de psychologue et de notre formation que nous voyons le transfert de nos missions d'entretien dévoyé de la sorte !

Avec la réforme du lycée et du baccalauréat, c'est le transfert de notre mission d'aide à l'élaboration des projets scolaires et professionnels des jeunes vers les professeurs principaux

qui se profile. Pire, les 54 heures de la 2de à la terminale sont l'occasion de libéraliser le champ de l'orientation scolaire aux officines privées de toute nature et coach en tout genre !

Si la loi prévoit le maintien d'un CIO par département, les risques de fermetures existent et les collègues s'en inquiètent.

Autant en CIO qu'en établissements, les psy EN EDO, DCIO vivent des heures difficiles. Nous vous parlons donc de la souffrance et de la colère des psy EN EDO dans l'attente du rapport Mons et Charvet. Dans cette période, nous représentant-es, seront aux côtés de nos collègues mobilisé-es pour défendre nos missions, notre statut et plus largement le service public d'orientation de l'Éducation nationale. Pas question de concevoir, que ce dernier soit au service d'une politique libérale où les jeunes devront accepter d'être à la place qui leur est assignée, et les rendre seuls responsables de leurs échecs... Nous continuerons d'être auprès de ces derniers pour qu'ils aient des projets ambitieux.

Le 5 septembre 2018 a été promulguée la loi "liberté de choisir son avenir professionnel" entérinant le transfert aux régions des missions d'information pour l'orientation et de la plupart des personnels des Dronisep. Alors que ces dispositions prennent effet au 1er janvier 2019 rien n'a été communiqué aux personnels ; le ministère a annoncé conserver uniquement 95 ETP que deviendront les autres et quand les personnels de la Dronisep de Dijon seront ils informés de leur avenir.

Sur le terrain, nous constatons une augmentation du nombre des demandes et une complexification des situations auxquelles sont confrontées les psychologues de l'éducation nationale, dans les RASED comme dans les CIO.

Ces conditions de travail sont d'autant plus intenable que la réponse du ministère est le recours à la contractualisation ! C'est inacceptable ! L'exercice de nos métiers se dégrade avec de plus en plus de travail pour les MDPH, l'absence de cohérence au niveau des budgets de fonctionnement, les enveloppes de frais de déplacement insuffisantes...

Nous continuons à revendiquer un psychologue pour 800 élèves (moyenne des pays de l'OCDE) pour assurer l'ensemble des missions, postes occupés par des personnels titulaires. Il est aussi indispensable de créer des postes de psychologues permettant le remplacement systématique des arrêts maladie, congés maternité, décharges syndicales...

Nous demandons :

- des actions de formation continue de qualité et à hauteur de nos compétences, des séances d'analyse de la pratique sur temps de travail et financées par l'institution.
- qu'un temps institutionnel prévu par le décret soit instauré pour permettre aux psy EN EDA et EDO de se réunir et d'échanger de manière régulière par bassin. Le CIO pourrait à ce titre constituer le lieu d'accueil naturel et idéal pour ce travail.
- une rectification du montant de l'indemnité de sujétion particulière des PsyEN EDO à hauteur de celle des PsyEN EDA.
- l'augmentation de l'indemnité des DCIO comme s'y était engagé le ministère lors du GT 14.

Il faut également une enveloppe budgétaire suffisante pour l'achat de matériel indispensable au travail des psy EN EDA mais aussi pour les psy EN EDO (une mallette de Wisc-V pour 11 Psy n'est pas tolérable).

Pour conclure, tout au long de leurs divers mandats, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU offriront un accompagnement personnalisé et collectif aux collègues du 1^{er} et du 2nd degré et nous aurons aussi à cœur d'enrichir la réflexion des personnels sur le métier et sur l'amélioration de notre service public. Avec ce nouveau mandat, nos syndicats continueront à œuvrer dans ce sens. Dans les instances, les élu-es du SNUipp-FSU et du SNES-FSU continueront de se battre pour faire respecter les droits des agent-es et l'amélioration de leurs conditions de travail mais également le respect des droits des usagers.